

Rapport annuel ASPS 2018

Rapport annuel ASPS 2018	1
1 Carte Blanche du Président	2
2 Carte Blanche du Vice-président Andreas Dummermuth	4
3 Manifestations 2018	5
3.1 Congrès annuel «Non-recours aux prestations sociales»	5
3.2 Assemblée générale de l'ASPS.....	5
3.3 Journée «L'appréciation dans l'aide sociale – utiliser les marges de manœuvre à bon escient»	5
4 Publications	6
4.1 Publication «Dictionnaire suisse de politique sociale» (Seismo, Novembre 19)	6
5 Information	6
5.1 Lettres aux membres et newsletters.....	6
6 Organisation	6
6.1 Comité	6
6.2 Secrétariat général.....	7
6.3 Effectif des membres.....	8

1 Carte Blanche du Président

Jean-Michel Bonvin

La politique sociale suisse a besoin de l'ASPS !

Ce n'est pas sans une certaine émotion et nostalgie que je prends aujourd'hui congé de ma fonction de Président de l'Association suisse de politique sociale (ASPS). C'est le moment de remercier chaleureusement les secrétaires généraux.ales successif.ve.s (Caroline Knupfer, Franziska Ehrler, Christine Kehrli et Alexander Suter), le vice-président (Andreas Dummermuth) et tous les membres du comité avec lesquels j'ai eu le plaisir de collaborer, ainsi que tous les membres de l'ASPS qui nous ont accordé leur confiance durant toutes ces années. C'est aussi l'occasion de proposer quelques pistes de réflexions sur la contribution qu'une association comme l'ASPS peut apporter en vue d'une politique sociale plus juste et plus efficace.

L'ASPS a tout d'abord un rôle de passerelle qui lui permet de lancer des ponts entre trois mondes qui trop souvent ne se parlent pas : celui de l'académie tenté de se réfugier dans la trop célèbre tour d'ivoire, celui de la politique et de l'administration publique parfois exposé à la tentation technocratique et sa volonté de ne pas partager le pouvoir, celui de la pratique qui court le risque de se retrouver la « tête dans le guidon » et de perdre de vue les grands enjeux sociaux et politiques. Chacun de ces mondes a sa pierre à apporter à l'édifice de la compréhension des problèmes sociaux et de l'élaboration de solutions plus efficaces et plus justes, encore faut-il qu'il s'ouvre aux deux autres mondes et accepte de les considérer comme des interlocuteurs. L'ASPS a ici un rôle éminent : mettre ces gens autour d'une même table lors de conférences ou autres forums, créer les occasions d'un vrai dialogue où les participants viennent échanger et pas simplement présenter leur point de vue et où ils peuvent même, dans certains cas – rêvons un peu – accepter de changer de point de vue et de se laisser enrichir par les conceptions des autres. L'ASPS est donc appelée à jouer ce rôle de facilitateur d'un débat authentiquement démocratique qui vise la prise en compte de tous les points de vue au service de l'élaboration de compromis respectueux de chacune et de chacun. Le fait qu'elle puisse s'appuyer sur la collaboration active des hautes écoles spécialisées (HES) et de leur compétences au croisement de la théorie et de la pratique est un atout essentiel et il importe que l'ASPS puisse compter sur l'implication des HES sur le long terme. Peut-être faudra-t-il veiller à l'avenir à davantage impliquer les personnes directement concernées dans ces débats, donc à faire en sorte que les bénéficiaires des politiques sociales soient parties prenantes et puissent aussi apporter leur pierre à l'édifice de la politique sociale. Un autre défi, difficile, consiste à promouvoir le dialogue entre les régions. La représentativité linguistique et régionale que l'on a toujours poursuivie au sein du comité de l'ASPS devrait ainsi se concrétiser encore plus dans les conférences et autres événements organisés par l'ASPS.

L'ASPS ne doit cependant pas se contenter de ce rôle d'intermédiaire ou de passerelle, elle est aussi appelée à assumer deux rôles plus actifs. Tout d'abord, un rôle de transmission des connaissances entre les trois mondes évoqués ci-dessus ; il ne s'agit en effet pas seulement de mettre les gens en relation, il faut aussi faciliter leur accès aux connaissances produites par les autres mondes et cela à un coût qui soit raisonnable. La nouvelle édition du *Dictionnaire suisse de politique sociale* a précisé cette fonction : fournir un condensé des savoirs et connaissances disponibles en matière de politiques sociales et permettre à tous les acteurs concernés un accès facilité à ces connaissances indispensables pour l'élaboration d'une politique sociale plus équitable et plus efficace. Avec cette fonction de transmission de connaissances, l'ASPS apporte une contribution essentielle en vue d'un débat public mieux informé. Ensuite, l'ASPS assume aussi un rôle, indispensable, de défenseur des valeurs

sociales qui sont au fondement de la politique sociale, elle se doit de toujours rappeler la nécessité de dépasser les intérêts corporatistes ou les visions fragmentaires de la politique sociale pour la mettre au service du bien commun. L'objectif ultime de la politique sociale n'est pas l'équilibre financier de tel ou tel service de l'Etat ou le succès de tel ou tel groupement ou parti politique, mais la contribution au bien-être de la population, l'amélioration de sa qualité de vie et de ses possibilités de mener une vie digne. En soulignant ainsi la centralité et l'inconditionnalité de certaines valeurs, l'ASPS rappelle avec force les objectifs fondateurs de la politique sociale qui peuvent parfois être oubliés ou relégués au second plan dans le débat politique.

Enfin, l'ASPS a aussi un rôle de phare qui consiste à la fois à éclairer et expliciter les tenants et aboutissants de débats complexes, portant par exemple sur les réformes des assurances sociales ou des prestations complémentaires, et à débusquer les nouveaux enjeux auxquels devront se confronter les politiques sociales, tels que la digitalisation, le non-recours, la déstandardisation des parcours de vie, etc. La définition des thèmes des conférences annuelles de l'ASPS est ici essentielle, dans la mesure où elle permet d'assumer au mieux ce rôle de phare qui éclaire l'actualité et anticipe l'avenir de la politique sociale suisse.

Ce sont ces quatre rôles – passerelle, transmission de connaissances, défenseur des valeurs, phare – qui me semblent caractériser la contribution propre de l'ASPS à la politique sociale suisse. Je souhaite aux futurs responsables de l'Association suisse de politique sociale plein succès dans l'accomplissement de ces missions.

2 Carte Blanche du Vice-président

Andreas Dummermuth

La Chine copie notre AVS

Une image insolite: le 28 août 2008, le drapeau qui flotte à côté de la croix fédérale devant la Caisse de compensation du Canton de Schwyz n'est le drapeau schwyzois habituel, mais celui de la République populaire de Chine. Une délégation d'une province chinoise visite la Suisse et fait escale à Schwyz où elle se fait informer sur l'AVS. Depuis la fin du XIXe siècle, les assurances sociales sont des instruments importants d'un Etat industrialisé libéral. En revanche, les Etats socialistes ne connaissent pas d'œuvres sociales autofinancées. Lors de la discussion en 2008, j'ai vite compris qu'à l'époque, la Chine comportait trois groupes de personnes : les riches des villes côtières de l'Est, les pauvres des provinces de l'Ouest et les millions de travailleurs migrants vivant dans des conditions les plus difficiles. Une AVS – un concept impossible avec de telles différences.

Une image qui change très rapidement: la Chine connaît une forte croissance économique ininterrompue, elle investit des milliards dans des infrastructures et avec 1.4 milliards d'habitants, elle constitue le plus grand marché intérieur du monde. La Chine produit tout, la Chine consomme tout. Le dragon émergent s'apprête à dépasser la puissance mondiale que sont les Etats-Unis: sur le plan technologique, sur le plan économique, sur le plan politique et parfois peut-être même sur le plan militaire. Et c'est également dans le domaine social que le pays avance à pas de géant. Une AVS – un concept dont les Chinoises et Chinois ont un besoin urgent, puisqu'ils doivent vivre avec les répercussions démographiques de la politique de l'infant unique imposée par l'Etat.

Une image impensable pour nous : la Chine est gouvernée par un seul parti politique, le parti communiste (PC). De manière absolument stricte et non-démocratique. Mais le PC a des atouts: des esprits brillants, des yeux ouverts et une approche pragmatique. „Peu importe que le chat soit blanc ou noir pourvu qu'il attrape les souris“, dit un proverbe chinois. Dans un mouvement de recherche de plusieurs années, la Chine s'est décidée pour un ‚nouveau‘ modèle de prévoyance-vieillesse: avec le 13^{ème} plan quinquennal du PC, un système de trois piliers a été instauré.

Une image familière pour nous autres Suisses que nous reconnaissons aujourd'hui en Chine. Le premier pilier avec un système de répartition qui comprend toutes les personnes et qui est financé principalement par des pour cents de salaire. Un deuxième pilier installé et financé dans les entreprises. Et finalement un troisième pilier privé encouragé par l'Etat. La prévoyance étatique, d'entreprise et privée se complètent et amortissent les risques. L'OCDE et la Banque mondiale font l'éloge de ce système jusqu'à nos jours. Et c'est probablement l'une des raisons pour lesquelles, 46 ans plus tard, la Chine copie le choix populaire suisse de 1972.

Le charme de la décision techniquement correcte est gâché par la technocratie antidémocratique du PC. Je préfère le processus démocratique. Mais en tout honnêteté, depuis 1997, soit depuis plus de 20 ans, notre démocratie en Suisse n'a plus réussi à reformer l'AVS. Le système de l'AVS, vieux de 70 ans et performant, risque de s'essouffler bientôt. Mais notre économie souple et notre société individualisée ont absolument besoin d'œuvres sociales stables et prévisibles. Même les chats démocratiques doivent attraper des souris.

3 Manifestations 2018

3.1 Congrès annuel «Non-recours aux prestations sociales»

31 octobre 2018, Berne

La Congrès annuel de l'ASPS du 31 octobre 2018 a été consacré au «Non-recours aux prestations sociales». Des interventions et des discussions entre les participant/es ont abordé les causes majeures, les conséquences et les recommandations à l'attention de la politique et de la pratique. Dans son mot de la fin, Rahel Strohmeier, membre du Comité de l'ASPS, a résumé le contenu du Congrès par les hypothèses suivantes :

1. Dans la plupart des cas, un non-recours aux prestations sociales n'est pas simplement une renonciation volontaire, mais il a des causes multiples à différents niveaux avec de lourdes conséquences.
2. L'accès aux prestations sociales est modulable dans une large mesure, mais il atteint ses limites lorsque la volonté politique fait actuellement défaut.
3. Il faut combattre activement le non-recours pour permettre à l'art. 12 de notre Constitution fédérale (droit à une aide dans des situations de détresse) de déployer son action pour toutes les personnes en Suisse.

Vous trouverez les présentations ainsi que les abstracts relatifs aux interventions et aux ateliers [ici](#).

3.2 Assemblée générale de l'ASPS

En dehors des affaires statutaires, le Président de l'ASPS, Jean Michel Bonvin, a passé en revue les activités de l'ASPS en 2017. Les comptes annuels et le bilan de l'année écoulée ont été discutés. L'Assemblée a souligné en particulier le recul du nombre de membres et la baisse des actifs qui en résulte.

La Présidence donne sa démission et met à disposition les fonctions de Présidence et de Vice-présidence pour la prochaine Assemblée générale.

3.3 Journée «L'appréciation dans l'aide sociale – utiliser les marges de manœuvre à bon escient»

22 mars 2018, Bienne: Journée nationale de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) à Bienne, en collaboration avec l'ASPS et l'Artias

L'adaptation des prestations d'aide à chaque cas individuel et l'utilisation efficace de la marge de manœuvre existante demandent un degré élevé de professionnalisme dans le travail social. Le 22 mars, quelque 400 participantes et participants à la Journée de Bienne de la CSIAS placée sous le thème «L'appréciation dans l'aide sociale – utiliser les marges de manœuvres à bon escient» ont discuté des conditions légales, des nouveaux instruments de pilotage et des approches d'action en lien avec le «principe de l'individualisation». La Journée a été organisée et réalisée en collaboration avec l'ASPS et l'Artias.

4 Publications

4.1 Publication «Dictionnaire suisse de politique sociale» (Seismo, Novembre 19)

Après des préparatifs de plusieurs années, les travaux pour le Dictionnaire suisse de politique sociale touchent à leur fin. L'œuvre exhaustive, qui a pu voir le jour entre autres grâce à une contribution financière de l'ASSH, sera publiée probablement au deuxième trimestre 2019 par les éditions Seismo.

Les contenus du dictionnaire sont rédigés, actuellement il s'agit de finaliser les traductions, la publication paraissant en langue française et en langue allemande. Quelque 250 contributions choisies aborderont d'un œil critique les mesures et les rapports sociopolitiques et mettront en évidence les particularités suisses, les besoins d'intervention ainsi que les défis présents et futurs pour la politique et la société. Ce sera la première œuvre à présenter une vue d'ensemble de la politique sociale suisse au caractère fédéraliste qui sera rédigée par des expertes et experts de la science, de l'administration et de la société civile de toutes les régions linguistiques de la Suisse. Dans un langage très abordable, le nouveau dictionnaire donne ainsi aux profanes et aux professionnel/es accès à un savoir fondamental, basé sur la recherche et sur la pratique au sujet de la politique sociale au-delà des barrières linguistiques.

5 Information

5.1 Lettres aux membres et newsletters

L'ASPS informe ses membres et d'autres personnes intéressées régulièrement sur des manifestations, des publications et d'autres sujets d'intérêt en lien avec la politique sociale sous forme de newsletters et d'une lettre aux membres. En 2018, quatre newsletters et une lettre aux membres en français et en allemand ont été envoyées. Celles-ci peuvent être consultées à tout moment sur le site web de l'ASPS. La lettre aux membres est adressée à tous les membres de l'ASPS, la newsletter est envoyée tant aux membres de l'ASPS qu'à d'autres personnes intéressées, au total à 527 adresses germanophones et à 50 adresses francophones.

6 Organisation

6.1 Comité

Le Comité de l'ASPS travaille à titre bénévole. Le Comité se réunit environ quatre fois par an pour concevoir et organiser les différentes activités. Les réunions, d'une durée d'une demi-journée chacune, sont régulièrement enrichies par des interventions d'input d'expertes et experts externes.

En 2018, le Comité a connu une mutation: Bianchi Doris, jusqu'alors représentante de l'Union syndicale suisse, a changé de poste. Le Dr iur. Gabriela Medici qui lui a succédé à l'USS a été élue également à sa succession au sein du Comité de l'ASPS. Depuis mars 2018, elle est Secrétaire centrale responsable des assurances sociales auprès de l'Union syndicale suisse à Berne. Auparavant, elle a travaillé au Centre de compétences pour les droits humains et elle a fait une thèse de droit sur les obligations en matière de droits humains des migrantes travaillant comme aides soignantes.

Nom/prénom	Fonction et activité
Bonvin Jean-Michel (Président)	Professeur, Université de Genève
Dummermuth Andreas (Vice-président)	Directeur Ausgleichskasse Schwyz
Beuchat Stéphane	Co-secrétaire général Avenir Social
Hugentobler Valérie	Professeure, HES-SO - Ecole d'études sociales et pédagogiques
Knöpfel Carlo	Professeur, FHNW - Hochschule für Soziale Arbeit, Institut Sozialplanung und Stadtentwicklung
Knutfer Caroline	Secrétaire générale adjointe, Secrétariat général du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)
Gabriela Medici	Secrétaire centrale Assurances sociales, Union syndicale suisse, Berne
Sandoz Olivier	Directeur général adjoint, Direction générale, Fédération des Entreprises Romandes Genève
Strohmeier Navarro Smith Rahel	Professeure, ZHAW – Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften, Département soziale Arbeit
Tecklenburg Ueli	Ancien Secrétaire général de la CSIAS
Wächter Matthias	Professeur et chef de projet, HSLU – Hochschule Luzern, Département Wirtschaft
Weber-Gobet Marie-Thérèse	Collaboratrice aux projets de Travail.Suisse, chargée de la défense des intérêts d'Inclusion Handicap, Vice-présidente du Conseil de fondation de Pro Senectute Suisse, ancienne Conseillère nationale
Wild Martin	Chef de section Travail social – Haute école spécialisée bernoise

6.2 Secrétariat général

L'équipe du Secrétariat général, composée de Alexander Suter, Anita Berisha et Marlis Caputo, a géré les affaires comme convenu. Il n'y a pas eu de changements en termes de personnel ou de contenu.

6.3 Effectif des membres

En 2018, l'ASPS a enregistré 5 arrivées et 20 départs. Au 31.12.2018, l'ASPS comptait donc au total 213 membres (150 membres individuels et 63 membres collectifs).

Pour promouvoir le dialogue entre la politique, l'administration et la science, l'ASPS doit s'appuyer sur une composition et un nombre de membres représentatifs, en particulier des membres collectifs. Afin d'y parvenir à l'avenir, l'Association lancera un processus stratégique en 2019.

Berne, le 17 mai 2019